

Assemblée Générale Annuelle

23 mai 2017

REXEL

un monde d'énergie

S O M M A I R E

- 1 **Le groupe Rexel et son actualité**
- 2 **Résultats financiers 2016**
- 3 **Résultats du 1^{er} trimestre & Perspectives 2017**
- 4 **Responsabilité d'entreprise**
- 5 **Gouvernement d'entreprise**
- 6 **Rémunération des dirigeants**
- 7 **Rapport des commissaires aux comptes**
- 8 **Questions/Réponses**
- 9 **Résolutions et vote**

1

Le Groupe Rexel et son actualité

Patrick Berard

REXEL

un monde d'énergie

Trois changements majeurs depuis notre dernière Assemblée Générale



Changement de gouvernance

- Dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général
 - Nomination de Patrick Berard en qualité de Directeur Général à compter du 1^{er} juillet
 - Nomination de Ian Meakins en qualité de Président non-exécutif du Conseil d'administration à compter du 1^{er} octobre



Nouveau Comité Exécutif avec une forte orientation sur les opérations

- Composé de 11 membres dont 6 membres en charge d'activités opérationnelles clés, 4 membres en charge de fonction Groupe et dirigé par Patrick BERARD, Directeur Général du Groupe



Présentation des nouvelles orientations stratégiques avec 3 axes prioritaires

- Accélérer la croissance organique
- Etre plus sélectif dans l'allocation des capitaux et renforcer la structure financière
- Améliorer la performance opérationnelle et financière

Acteur majeur de la distribution de produits et services pour le monde de l'énergie, votre Groupe possède de solides atouts

1

Une base de clients riche et étendue

Environ 650 000 comptes-clients actifs en 2016

2

Une présence forte dans des marchés-clés

**Sur 3 marchés finaux : résidentiel, tertiaire et industriel
Avec 3 approches par profil de client : proximité, projets, spécialité
Concentrée sur les zones géographiques clés pour la distribution**

3

Des partenariats-clés avec des fabricants mondiaux

Plus de 50% des achats du Groupe avec les 25 principaux fournisseurs

4

Des compétences métiers parmi les meilleures du marché

Proximité client, offre étendue, expertise approfondie, niveau de service élevé et solide capacité logistique

5

Une masse critique dans le numérique

**Ventes en ligne : 1 milliard d'euros en 2016
Nouveaux services numériques en plus de la transaction**

Nous nous positionnons pour saisir les opportunités de croissance à long terme

Efficacité énergétique

221 milliards de dollars d'investissements pour l'amélioration progressive de l'efficacité énergétique en 2015



Stations de charge pour véhicule électrique

20 millions de véhicules automobiles électriques d'ici 2020

Objectif européen de 8 millions de stations de charge d'ici 2020



Objets connectés (IoT)

30 milliards d'appareils connectés d'ici 2020, contre 15 milliards en 2015

Plus de **470** milliards de dollars de revenus annuels pour les fournisseurs d'IoT d'ici 2020



Rexel renforce son rôle dans la chaîne de valeur



- Des produits aux applications
- De l'approvisionnement aux achats
- Accélérateur de mise sur le marché
- Des innovations des fournisseurs
- Logistique de bout en bout
- Intelligence de marché pour les partenaires clés

- Connaissance approfondie des clients
- Solutions personnalisées
- Gamme complète de points de contact
- De l'établissement du coût à la détermination prix juste
- Plate-forme ouverte avec la possibilité de connecter des produits de différents fournisseurs
- Prescription des utilisateurs finaux



**Rexel crée de la valeur
tant pour ses fournisseurs que pour ses clients**

Priorité n°1

Accélérer la croissance organique

« PLUS DE CLIENTS »

Gains nets de clients



« PLUS DE RÉFÉRENCES »

Augmentation de la part du portefeuille client

ALIGNER L'INTÉRESSEMENT ET LES KPI

Gestion ciblée de la performance et alignement des indicateurs clés de performance



EXPLOITER LA CONNAISSANCE DU CLIENT

Gérer les différentes phases du cycle de vie client et accélérer l'évolution multicanal

ACCÉLÉRER LA NUMÉRISATION

Acquisition client, retention et stratégie d'attraction (*push marketing*)



Gains de part de marché
Amélioration de la rentabilité

Priorité n°1

Nos ambitions en termes d'accélération de la croissance organique

AMBITION A MOYEN TERME

Croissance des ventes organiques supérieure au marché

Objectif 2017 en ligne avec l'ambition a moyen terme

- Après deux années de recul, reprise de la croissance organique¹, avec des ventes en progression à un chiffre et inférieure à 5%

Priorité n°2

Être plus sélectif dans l'allocation des capitaux et renforcer la structure financière

GÉRER LE PORTEFEUILLE DE MANIÈRE ACTIVE

pour se concentrer sur les géographies / segments les plus attractifs

- Ceci inclut le lancement d'un programme de cessions d'actifs avec les impacts financiers suivants¹ :
 - Réduction du chiffre d'affaires consolidé du Groupe d'environ 800M€
 - Contribution positive d'environ 25 points de base sur la marge d'EBITA ajusté consolidé du Groupe
 - Légère amélioration du ratio d'endettement

ACCROÎTRE LA SÉLECTIVITÉ DES INVESTISSEMENTS

pour renforcer la croissance et améliorer la productivité

RENFORCER LE BILAN EN AMÉLIORANT LE RATIO D'ENDETTEMENT,

tout en conservant une politique de dividende attractive

SAISIR LES OPPORTUNITÉS D'ACQUISITIONS CIBLÉES

répondant à des critères stricts de création de valeur



¹ Les impacts financiers sont calculés sur la base des comptes consolidés 2016, une fois le programme intégralement réalisé.

Priorité n°2

Nos ambitions en termes d'allocation de ressource et de structure financière

AMBITION A MOYEN TERME

Allouer les capitaux aux géographies et aux segments qui présentent les plus forts taux de croissance et les plus fortes rentabilités et utiliser la solide génération de trésorerie pour *(par ordre de priorité) :*

- Financer des investissements opérationnels compris entre 100 et 150 millions
- Distribuer un dividende d'au moins 40% du résultat net récurrent
- Réduire le ratio d'endettement¹ avec l'objectif d'être structurellement inférieur à 2,5x à chaque fin d'année à compter du 31 décembre 2018
- Réaliser, à compter de 2018, des acquisitions de taille moyenne répondant à des critères stricts de création de valeur
- Restituer l'excédent de trésorerie aux actionnaires, en l'absence d'opportunités d'acquisitions

Objectif 2017 en ligne avec l'ambition a moyen terme

- Payer en numéraire un dividende stable de 0,40 euro par action
- Mettre en veille la politique d'acquisitions
- Céder les actifs non-stratégiques
- Réduire le ratio d'endettement¹ en dessous de 3x au 31 décembre 2017

Priorité n°3

Améliorer la performance opérationnelle et financière,
tout en améliorant le service client

1

**Accroître la rentabilité
dans tous les pays**

Accroître la marge brute via :

- la tarification
- la consolidation des fournisseurs

**Contrôler la base de coûts et se concentrer sur les opex
soutenant la stratégie de croissance**

2

**Améliorer les opérations
dans les géographies clés**

**Priorité majeure du Groupe :
croissance et meilleure efficacité aux États-Unis**

**Transformer ou réorienter les opérations dans trois marchés
principaux : Allemagne, Australie et Royaume-Uni**

Priorité n°3

Focus sur les États-Unis

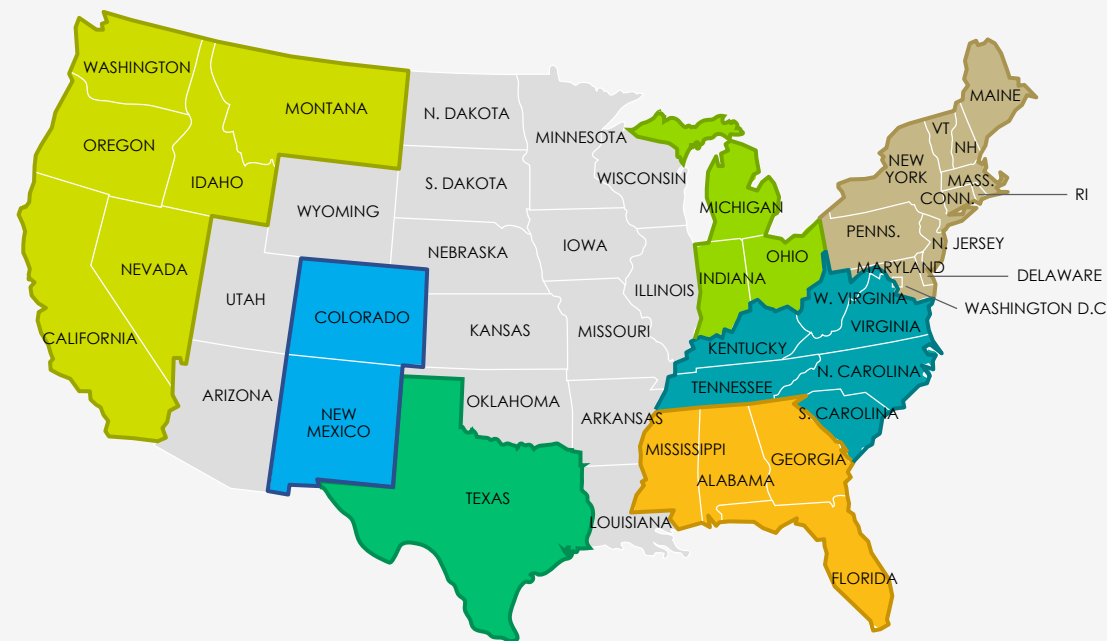
Rexel veut croître et améliorer l'efficacité de ses opérations aux États-Unis au travers de 3 mesures :

- Se concentrer sur les 7 zones à fort potentiel
- Ouvrir une centaine de points de ventes
 - dont 30 nouvelles agences en Californie, le plus gros marché aux États-Unis
- Faire évoluer le modèle en ligne avec la stratégie « **Plus de Clients & Plus de Références** »



Focus régional
Gains de part de marché
Amélioration de la rentabilité

ZONES À FORT POTENTIEL



Priorité n°3

Nos ambitions en termes d'amélioration de la rentabilité

AMBITION A MOYEN TERME

Accroître l'EBITA ajusté¹ et améliorer la marge d'EBITA ajusté¹ de façon continue grâce à une meilleure marge brute, un strict contrôle des coûts et l'amélioration des performances de pays qui offrent un potentiel significatif de redressement

Objectif 2017 en ligne avec l'ambition a moyen terme

— Croissance de l'EBITA ajusté¹ d'au moins 5% et inférieure à 10%

Croissance rentable et création de valeur au cœur de la stratégie de Rexel

À moyen terme, nous voulons être un Groupe :

- plus concentré en termes de géographies et de segments de marché
- générant de façon structurelle une croissance de nos ventes supérieure à celle du marché
- plus rentable
- dont la structure financière est renforcée, permettant ainsi une plus grande flexibilité
- qui s'appuie sur des équipes renforcées et engagées
- qui crée de la valeur pour nos parties prenantes

A large, stylized blue number '2' is positioned on the left side of the slide. It has a thick, rounded font style. A thin blue horizontal line is located directly beneath the number.

Résultats financiers 2016

Laurent Delabarre



un monde d'énergie

2016

Performances en ligne avec les objectifs malgré un environnement difficile

Ventes 2016 : 13 162 M€

-2,8% en données publiées
-1,9% en données comparables
et à nombre de jours constant

(objectif « baisse organique d'au maximum 3,0% »)

EBITA ajusté¹ 2016 : 549,8 M€

Marge d'EBITA ajusté¹ de 4,2%

(objectif « une marge d'EBITA ajustée d'au moins 4,1% »)

FCF avant intérêts & impôts : 439,1 M€,
soit 69% de l'EBITDA

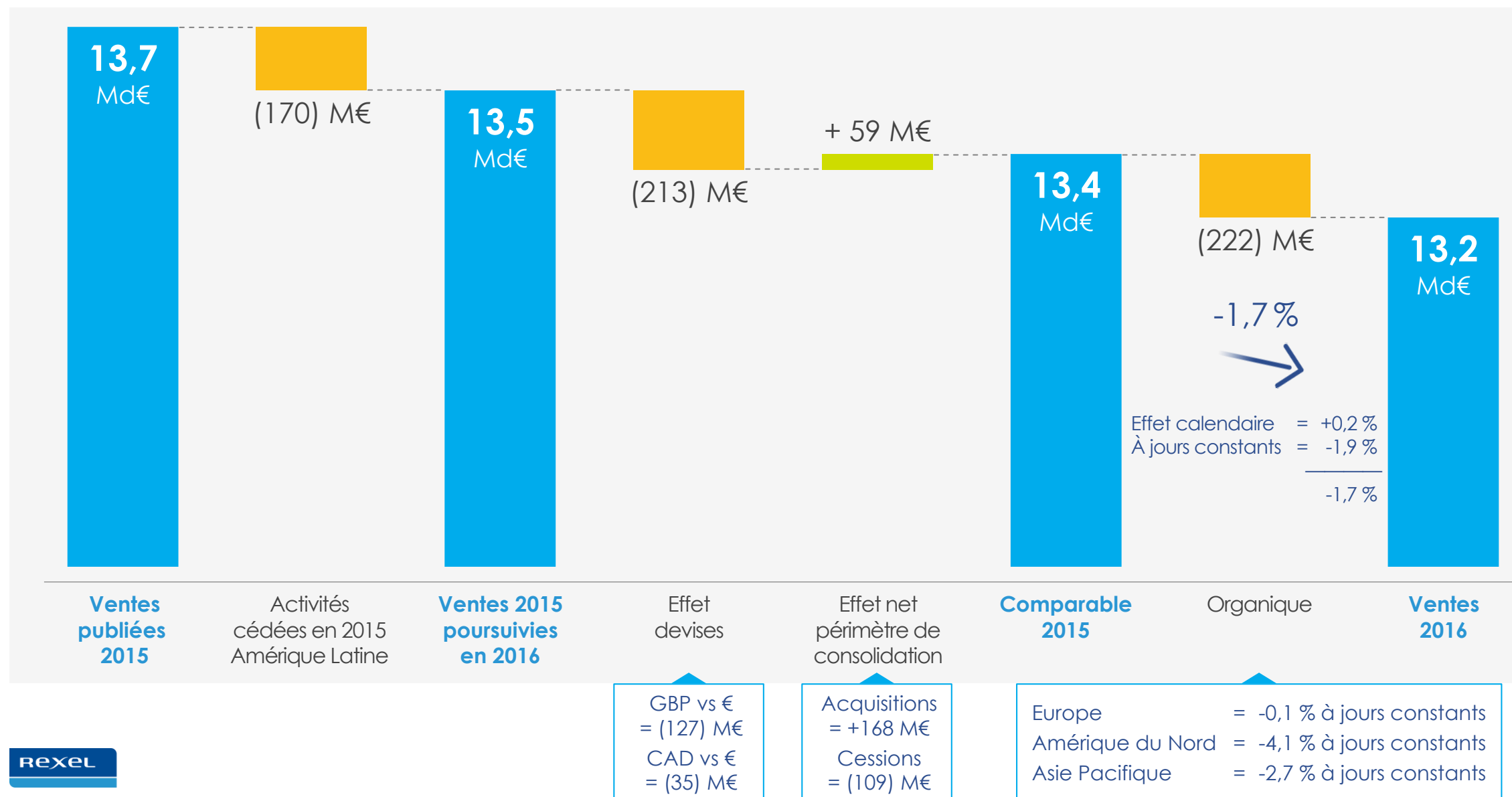
FCF après intérêts & impôts : 265,6 M€,
soit 42% de l'EBITDA

(objectif « 70% à 80% avant i&t / 35% à 45% après i&t »)

Dettes nette de 2,2 Md€,
quasiment stable par rapport à 2015

Dettes nette / EBITDA² stable à 3,0x

Evolution des ventes en 2016



Analyse des ventes en données comparables et à nombre de jours constant

L'Europe a été quasiment stable

- **France** (35% des ventes de la zone) : **+1,3%**
Surperformance de Rexel sur l'ensemble de l'année et reprise des mises en chantiers en cours d'année
- **Reste de l'Europe** : **-0,9%**
 - **Royaume-Uni** (11% des ventes de la zone) : **-5,3%**
 - **Allemagne** (11% des ventes de la zone) : **-0,9%**
 - **Scandinavie** (14% des ventes de la zone) : **+2,1%**

L'Amérique du Nord est restée affectée par la baisse du secteur pétrolier et gazier et un marché final industriel faible

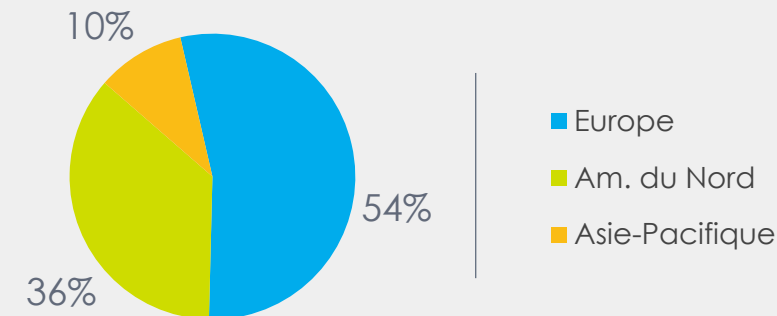
- **USA** (80% des ventes de la zone) : **-3,7%**
- **Canada** (20% des ventes de la zone) : **-5,6%**

L'Asie-Pacifique a connu une situation contrastée

- **Pacifique** (48% des ventes de la zone) : **0,5%**,
avec des ventes en Australie quasiment stable
- **Asie** (52% des ventes de la zone) : **-5,6%**,
avec des ventes en Chine en amélioration séquentielle au S2

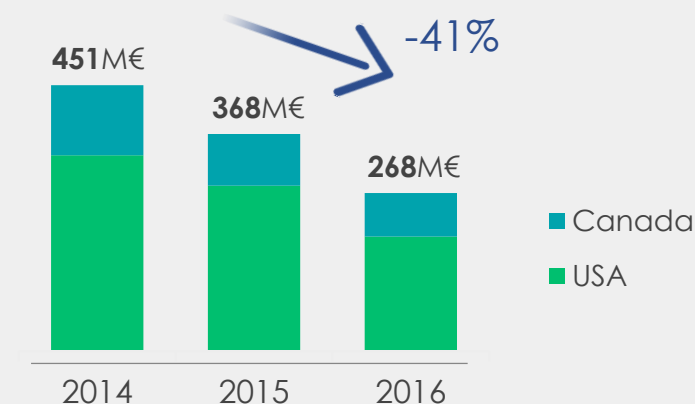


— Ventes par zone géographique



— Ventes à l'industrie pétrolière et gazière

5,7% du CA Amérique du Nord
contre 7,5% en 2015 et 10% en 2014



Résultat opérationnel 2016 par zone géographique

| En données comparables et ajustées (en M€) | 2016 | Variation |
|---|------------------|--------------|
| Ventes | 13 162,1 | -1,7% |
| Marge commerciale | 3 184,3 | -1,1% |
| en % des ventes | 24,2% | +14bps |
| Frais adm. & commerciaux (yc amortissements) | (2 634,5) | +0.4% |
| en % des ventes | -20,0% | -41bps |
| EBITA ajusté¹ | 549,8 | -7,6% |
| en % des ventes | 4,2% | -27bps |

Marge commerciale quasiment stable en Europe et en amélioration en Amérique du Nord et en Asie-Pacifique

Quasiment stable en valeur mais détérioration en % des ventes, la quasi-stabilité des opex n'ayant pas suffi à compenser la baisse organique des ventes dans les 3 zones

Résultat net des opérations poursuivies en hausse de 58%

| En données publiées (M€) | 2015 | 2016 | |
|--|---------|----------------|--|
| EBITA publié | 573,0 | 539,6 | |
| Amortissements des actifs incorporels | (17,0) | (18,7) | Principalement dû à une réduction de 37,2M€ des dépréciations d'écarts d'acquisition par rapport à 2015 |
| Autres charges et produits | (176,5) | (124,0) | |
| Résultat opérationnel | 379,4 | 397,0 | Réduction du taux d'intérêt effectif moyen (3,5% en 2016 contre 3,9% en 2015) et de la charge non-récurrente liée aux opérations de refinancement (16,3M€ en 2016 contre 52,5M€ en 2015) |
| Charge financière nette | (210,0) | (146,3) | |
| Résultat avant impôts | 169,4 | 250,7 | |
| Charge d'impôts sur le résultat | (84,4) | (116,4) | Baisse du taux d'impôt effectif à 46,4% en 2016 contre 49,8% en 2015 |
| Résultat net des opérations poursuivies | 85,0 | 134,3 | |
| Résultat net des opérations abandonnées | (69,3) | 0,0 | En 2015, cession des opérations en Amérique Latine |
| Résultat net | 15,7 | 134,3 | |

Forte génération structurelle de trésorerie

| En M€ | 2015 | 2016 |
|--|---------|---------------|
| EBITDA | 663,7 | 636,7 |
| Autres produits et charges opérationnels, dont | (91,4) | (72,9) |
| <i>Dépenses de restructuration</i> | (68,0) | (49,1) |
| Variation du besoin en fonds de roulement | 103,8 | (26,1) |
| Investissements opérationnels nets, dont | (113,5) | (98,6) |
| <i>Dépenses d'investissement brutes</i> | (119,5) | (115,8) |
| <i>Cession d'immobilisation et autres</i> | 6,0 | 17,2 |
| Flux net de trésorerie disponible des opérations poursuivies avant intérêts et impôts | 562,6 | 439,1 |

Taux de conversion moyen de l'EBITDA en flux net de trésorerie disponible des opérations poursuivies avant intérêts et impôts sur les 5 dernières années

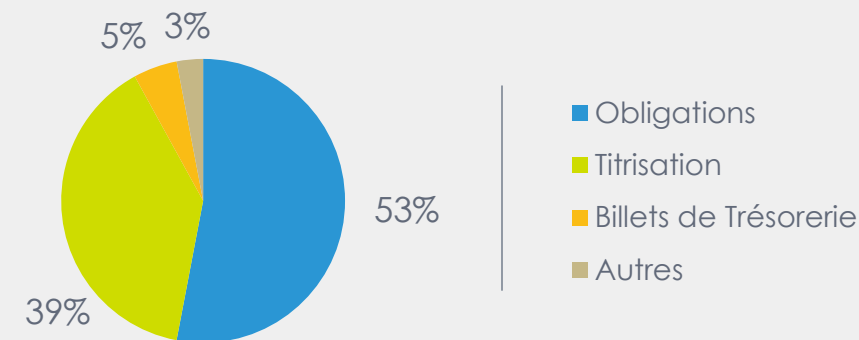
77%

Un profil financier solide et optimisé

En 2016, Rexel a poursuivi son travail d'optimisation des financements :

- Extension de la maturité à environ 4 ans
 - Extension d'un an du Contrat de Crédit Senior (1Md€ non tiré, maturité novembre 2021)
 - Refinancement d'une ligne obligataire en 2016 et d'une autre en 2017
 - Pas d'échéance de remboursement significative avant juin 2020
 - Extension et optimisation des programmes de titrisation
- Réduction du coût de financement
 - Taux d'intérêt effectif moyen sur la dette brute en 2016 : 3,5% (-35bps vs. 2015)
 - Au cours des 3 dernières années, Rexel a réduit son taux de 190bps grâce à des opérations de refinancement (de 5,4% en 2013 à 3,5% en 2016)

— Répartition des financements au 31 décembre 2016



Dette financière nette au 31/12/2016 :
2,2Md€

- **Ratio d'endettement**¹ bien en dessous des limites fixées dans le cadre du Contrat de Crédit Senior

Présentation des comptes sociaux

| En M€ | 2015 | 2016 |
|--------------------------------|----------------|---------------|
| Produits d'exploitation | 1,1 | 2,9 |
| Charges d'exploitation | (34,4) | (24,0) |
| Résultat d'exploitation | (33,3) | (21,1) |
| Résultat financier | (114,4) | 241,7 |
| Résultat courant | (147,7) | 220,6 |
| Résultat exceptionnel | (2,1) | (4,1) |
| Impôts sur les sociétés | 72,3 | 44,2 |
| Résultat net | (77,5) | 260,7 |

7,6M€ de charges non-récurrentes liées aux opérations de refinancement en 2016 contre 18,1M€ en 2015

298M€ de remontée de dividendes vers la société mère en 2016 (néant en 2015)

Proposition d'une distribution de 0,40€ par action

En 2017, Rexel propose de distribuer un montant de 40 centimes

- en ligne avec la politique du Groupe de verser au moins 40% du résultat net récurrent

Rendement

- **2,6%** par rapport au cours de clôture du 31/12/2016 (15,635€)
- **2,6%** par rapport au cours de clôture du 22/05/2017 (15,220€)

Paiement 100% en numéraire

Mise en paiement le 7 juillet 2017

| | 2015 | 2016 |
|---|-------|--------------|
| Dividende par action (€) | 0,40 | 0,40 |
| Résultat net (M€) | 15,7 | 134,3 |
| Résultat net récurrent (M€) | 269,4 | 250,3 |
| Taux de distribution en % du résultat net récurrent | 45% | 48% |

A large, bold, blue number '3' is positioned on the left side of the slide. It is centered vertically and has a horizontal blue line extending to the right from its base.

Résultats du 1^{er} trimestre et Perspectives 2017

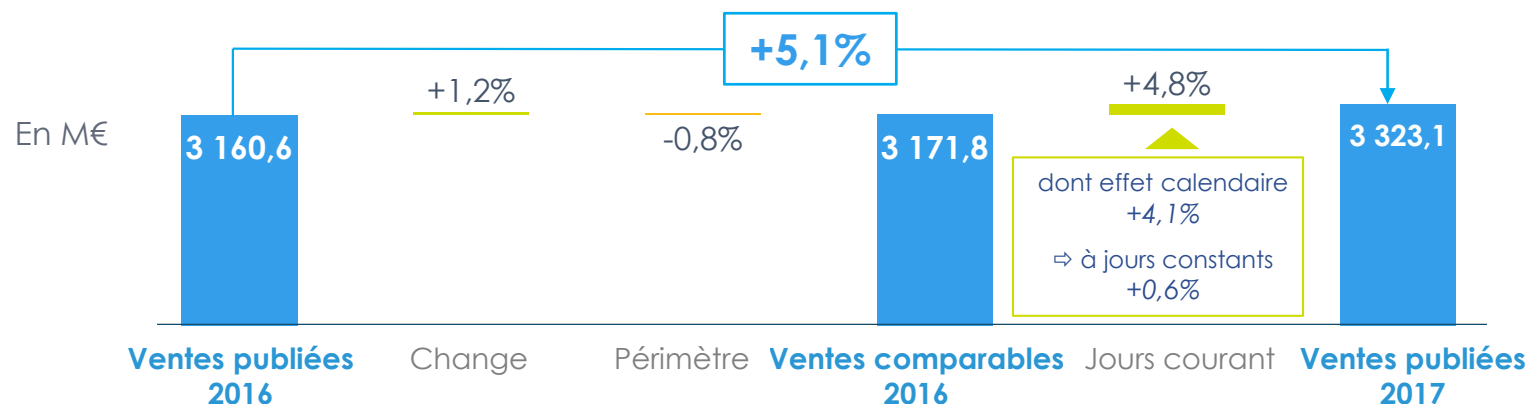
Laurent Delabarre

REXEL

un monde d'énergie

Progression des ventes et amélioration de la rentabilité au T1 2017

Chiffre d'affaires de 3 323M€, en hausse de 5,1% en données publiées



- Croissance organique de 4,8%, incluant un fort effet calendaire positif de 4,1%
- Croissance de 0,6% en données comparables et à nombre de jours constant, dont :
 - Europe : +1,2%
 - Amérique du Nord : +1,2%, grâce à un retour de la croissance aux Etats-Unis (+2,1%)
 - Asie-Pacifique : -4,8% à cause d'une forte baisse de 33,6% en Asie du Sud-Est, tandis que la Chine et l'Australie affichent respectivement +2,0% et +0,8%

EBITA ajusté¹ de 135M€, en hausse de 9,3%

- Stabilité de la marge commerciale à 24,8% des ventes
- Progression de la marge d'EBITA ajusté à 4,1% des ventes (contre 3,9% l'année dernière)
 - Stable en Europe à 5,7% des ventes
 - En progression en Amérique du Nord à 2,9% des ventes (contre 2,6% l'année dernière)

Forte hausse de l'EBITA et du résultat net

| En données publiées (M€) | T1 2016 | T1 2017 | Variation |
|--------------------------------------|---------------|----------------|---------------|
| Ventes | 3 160,6 | 3 323,1 | +5,1% |
| Marge brute | 773,2 | 832,3 | +7,6% |
| Frais adm. et commerciaux | (635,9) | (662,9) | |
| EBITDA | 137,3 | 169,3 | +23,3% |
| Amortissement des actifs corporels | (23,5) | (24,9) | |
| EBITA | 113,8 | 144,5 | +27,0% |
| Amortissement des actifs incorporels | (3,9) | (4,9) | |
| Autres produits et charges | (16,9) | (9,8) | |
| Résultat opérationnel | 93,0 | 129,8 | +39,6% |
| Charge financière nette | (33,2) | (33,7) | |
| Charge d'impôt sur le résultat | (20,9) | (33,3) | |
| Résultat net | 38,8 | 62,8 | +61,6% |

Poursuite de la gestion active des financements

- **Mars 2017 :**
Emission de **300M€** d'obligations à **2,625%** à échéance juin 2024
- **Juin 2017 :**
Remboursement anticipé de l'obligation en dollars US de **5,25%** à échéance juin 2020

dont coûts de restructuration :
(13,6)M€ au T1 2016 et (7,6)M€ au T1 2017

dont **(6,7)M€ au T1 2016**
liés aux opérations de refinancement

| (M€) | T1 16 | T1 17 |
|---------------------------|-------|-------|
| Chg. financière totale | 33,2 | 33,7 |
| Op. de refinancement | - | 6,7 |
| Hors op. de refinancement | 33,2 | 27,0 |

Perspectives 2017

La performance du premier trimestre a été en ligne avec nos attentes et nous permet de confirmer nos objectifs financiers annuels, tels qu'annoncés le 13 février :

- **Rexel vise une reprise de la croissance organique, avec des ventes en progression à un chiffre et inférieure à 5%** (en données comparables et à nombre de jours constant), après deux années de recul
- En outre, **Rexel vise une croissance de l'EBITA ajusté¹ d'au moins 5% et inférieure à 10%**
- Enfin, **Rexel vise un ratio d'endettement** (Dette nette/EBITDA, calculé selon les termes du contrat de crédit Senior) **inférieur à 3 fois au 31 décembre 2017**

4

Responsabilité d'entreprise

Patrick Berard



un monde d'énergie

La responsabilité d'entreprise comme catalyseur de la réussite du Groupe



Développer des solutions de maîtrise de l'énergie pour nos clients et pour la société



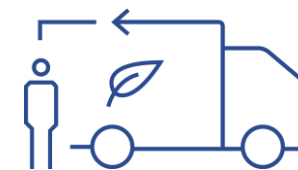
favoriser l'adoption de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable



Promouvoir des pratiques responsables sur l'ensemble de la chaîne de valeur



améliorer la performance environnementale et sociale de nos fournisseurs jusqu'à nos clients



Améliorer la performance sociale et environnementale de nos opérations



engager nos collaborateurs et préserver l'environnement

La responsabilité d'entreprise comme catalyseur de la réussite du Groupe

DES OBJECTIFS 2020 CLAIRS EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ



Développer des solutions de maîtrise de l'énergie pour nos clients et pour la société



Doubler

à minima, les ventes de solutions d'efficacité énergétique (référentiel 2011)

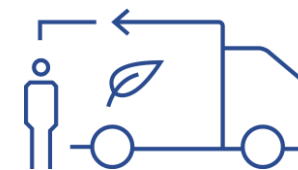


Promouvoir des pratiques responsables sur l'ensemble de la chaîne de valeur



80%

à minima, des volumes d'achat direct évalués sur des critères de RSE



Améliorer la performance sociale et environnementale de nos opérations



30%

à minima, de réduction des émissions de CO₂ de nos opérations (référentiel 2010)

La responsabilité d'entreprise comme catalyseur de la réussite du Groupe

UNE PERFORMANCE 2016 EN LIGNE AVEC LES OBJECTIFS



Développer des solutions de maîtrise de l'énergie pour nos clients et pour la société

Doubler

à minima, les ventes de solutions d'efficacité énergétique (référentiel 2011)



x1,97

des ventes de solutions d'efficacité énergétique depuis 2011



Promouvoir des pratiques responsables sur l'ensemble de la chaîne de valeur

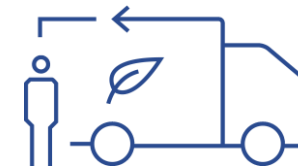
80%

à minima, des volumes d'achat direct évalués sur des critères de RSE



43%

des volumes d'achat direct évalués sur des critères de RSE



Améliorer la performance sociale et environnementale de nos opérations

30%

à minima, de réduction des émissions de CO₂ de nos opérations (référentiel 2010)



28,7%

de réduction des émissions de CO₂ de nos opérations depuis 2010

Développer, accompagner et impliquer nos collaborateurs

Gérer les talents, une priorité RH

- Recrutement via plateformes digitales et réseaux sociaux
- Accélération des mobilités internes
 - Mise en place de bourses à l'emploi en ligne
- Progression des promotions internes
 - **+ 27%** en 2016 vs 2015
- Augmentation du nombre de formations
 - **+46%** en 2016 vs 2015
 - Focus formation produits via la Rexel Academy (+ de 2500 formations produits)

Rexel Academy

Transforming your potential



un monde d'énergie

S'assurer de l'engagement de nos collaborateurs

- Réalisation de l'enquête Satisfaxion Pulse dans **21 pays**



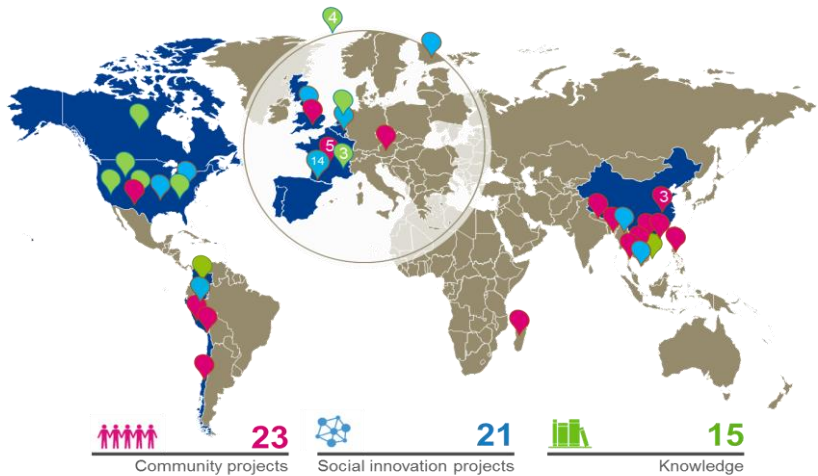
Permettre à nos collaborateurs de devenir actionnaire

- **5^{ème}** plan d'actionnariat salarié
- Proposé dans **14 pays** (90% de l'effectif)
- **17,6%** de participation

Rexel Opportunity16

Fondation Rexel pour le progrès énergétique

UN IMPACT SOCIÉTAL EN CROISSANCE CONTINUE DEPUIS SA CRÉATION EN 2013



59
Projets soutenus

+60
Partenaires engagés

+110 000
Personnes impactées

50
Collaborateurs impliqués



un monde d'énergie

Une performance reconnue

Notations extra-financières

- Destinées aux investisseurs
- Orientées client

Initiatives internationales clés visant à améliorer la transparence sur les enjeux du développement durable

Classements internationaux des entreprises les plus durables



un monde d'énergie



Corporate Knights

79^{ème} sur les 100 entreprises les plus durables au monde



5

Gouvernement d'entreprise

François Henrot

REXEL

un monde d'énergie

Gouvernement d'entreprise de Rexel

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

— 89% d'administrateurs indépendants

— 44% de femmes administrateurs



Ian **MEAKINS**
Président du Conseil
d'administration



François **HENROT**
Vice Président et
administrateur référent
Président du Comité
des nominations et des rémunérations
et membre du Comité d'audit et des risques



Elen **PHILLIPS**
Administrateur
indépendant



Fritz **FROEHLICH**
Administrateur
indépendant
Président du Comité
d'audit et des risques



Maria **RICHTER**
Administrateur
indépendant



Marcus **ALEXANDERSON**
Administrateur
non indépendant



Agnès **TOURAINÉ**
Administrateur
indépendant



Thomas **FARRELL**
Administrateur
indépendant



Herna **VERHAGEN**
Administrateur
indépendant



DIRECTION GÉNÉRALE

Patrick **BERARD**

Evolution des jetons de présence versés aux administrateurs pour 2015 et 2016

L'enveloppe globale annuelle des jetons de présence, allouée par l'Assemblée générale du 22 mai 2014 est inchangée, soit 1 315 000 euros

- Le niveau des jetons de présence versés au titre de l'exercice 2016 est sensiblement équivalent au montant versé pour 2015 à données comparables et en tenant compte du changement de composition du Conseil d'administration

| Exercice | Montant total brut en euros ¹ | Maximum par membre ² | Moyenne par membre ² | Minimum par membre ² |
|----------|--|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| 2016 | 703 000 | 105 000 | 88 500 | 65 000 |
| 2015 | 752 300 | 107 500 | 82 143 | 60 000 |

¹ Au 31 décembre 2016, le Conseil d'administration était composé de 8 membres

² A données comparables (en prenant en considération uniquement les membres ayant une présence complète sur l'exercice et hors Vice-Président) - incluant l'allocation voyage

Règles de répartition des jetons de présence versés aux administrateurs pour 2016

Part fixe : 40 000 euros

Part variable : 5 000 euros par réunion de comité avec une limite supérieure de 40 000 euros par membre

Pour les membres Présidents de comités : un montant additionnel de 15 000 euros pour la présidence du comité des nominations et rémunérations et pour le comité d'investissement stratégique et 25 000 euros pour la présidence du comité d'audit et des risques

Pour le Vice-Président et administrateur référent du Conseil d'administration : une part fixe de 100 000 euros (pas de montant additionnel pour la présidence d'un comité)

Allocation voyage d'un montant de 2 500 euros par séjour en cas de déplacement intercontinental

| (Montant maximum en euros) | Part fixe | Part variable | Montant pour Présidence | TOTAL |
|--|-----------|---------------|-------------------------|---------|
| Président du Conseil ¹ | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Vice-Président | 100 000 | 40 000 | 0 | 140 000 |
| Président du comité d'audit et des risques | 40 000 | 40 000 | 25 000 | 105 000 |
| Président des autres comités | 40 000 | 40 000 | 15 000 | 95 000 |
| Autres participants | 40 000 | 40 000 | 0 | 80 000 |

Hors allocation voyage



Rémunération des dirigeants

François Henrot

REXEL

un monde d'énergie

Les grands axes de la politique de rémunération du groupe Rexel

Une politique de rémunération fondée sur la performance et les résultats de l'entreprise

- Plus de la moitié des collaborateurs sont éligibles à une rémunération variable individualisée ou à un système d'intéressement collectif

Une politique qui doit assurer la compétitivité des rémunérations dans un environnement fortement concurrentiel et préserver l'équité interne

Une politique qui vise à développer l'actionnariat salarié

- Un nouveau plan d'actionnariat salarié **Opportunity^{Rexel}16** a été proposé à près de **90%** des collaborateurs de Rexel dans **14** pays en 2016 (portant à 5 le nombre des plans proposés par le Groupe aux collaborateurs depuis 2007). Le taux de participation des salariés a été en hausse par rapport aux opérations précédentes témoignant de l'intérêt des salariés pour ces programmes

La politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux du groupe Rexel

LES GRANDS PRINCIPES

Le Conseil d'administration détermine la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux sur recommandations du comité des nominations et des rémunérations :

- En se référant aux recommandations du code AFEP-MEDEF
- En proposant une rémunération compétitive...
 - Etudes réalisées par un cabinet international indépendant sur un panel de sociétés françaises et européennes de secteurs voisins et de taille comparable en termes de chiffre d'affaires, d'effectifs et de capitalisation boursière
- ...Dont la structure permet un alignement avec la performance de l'entreprise et les attentes des actionnaires
 - Le Conseil détermine de manière exhaustive et proportionnée les différentes composantes de la rémunération (poids croissant des composantes assujetties à conditions de performance, fixation de critères de performance exigeants, reconnaissance de la performance court terme et moyen terme, définition précise des conditions et critères d'attribution des éléments de rémunération...)
- Dans un souci constant de transparence et d'intelligibilité de l'information

La politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux du groupe Rexel

LES PRINCIPES ET CRITÈRES DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION POUR L'EXERCICE 2017

Le rapport du Conseil d'administration sur la politique de rémunération des mandataires sociaux décrit de manière détaillée les principes et critères de la politique de rémunération applicable aux dirigeants mandataires sociaux pour l'exercice 2017

- Compte tenu de la structure de gouvernance actuelle, les dirigeants mandataires sociaux concernés sont :
 - Le président du Conseil d'administration (dirigeant mandataire social non-exécutif)
 - Le Directeur Général (dirigeant mandataire social exécutif)

Le rapport décrit également la politique de rémunération applicable au Directeur Général Délégué pour ses fonctions exercées jusqu'au 20 février 2017 (date à laquelle le Conseil d'administration a décidé de mettre fin au mandat social)

La politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux du groupe Rexel

LES COMPOSANTES DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION POUR L'EXERCICE 2017

Pour le Président du Conseil d'administration

- **Part fixe exclusivement** : cette part fixe a été déterminée en fonction d'analyses de données de marché réalisées par un cabinet spécialisé indépendant, et ne pourra évoluer pendant la durée du mandat social

Pour le Directeur Général

— Part fixe

- Déterminée pour la durée du mandat social
- Compétitivité : médiane du marché de référence

— Part variable annuelle cible

- Déterminée pour la durée du mandat
- Conditions de performance exigeantes
- Compétitivité : entre la médiane et le troisième quartile du marché de référence à la cible
- Versement après approbation de l'Assemblée générale 2018

— Actions de performance

- Dans la limite de l'enveloppe globale approuvée par l'Assemblée générale du 25 mai 2016 pour 26 mois (1,4% du capital social sur la période, en ligne avec les pratiques de marché)
- Dans les limites spécifiques applicables aux dirigeants exécutifs (valeur des actions limitée à 100% de la rémunération monétaire annuelle cible et limite de 10% de l'enveloppe globale de titres attribués). Obligation de détention de 20% des titres acquis
- Conditions de performance exigeantes et de présence

— Dispositif de retraite à prestations définies

- En conformité avec les exigences du code AFEP-MEDEF, notamment pour le plafonnement des rentes
- Droits potentiels annuels sous conditions de performance exigeantes

— Pas d'indemnité de départ au titre du mandat social

La politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux du groupe Rexel

LES COMPOSANTES DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION POUR L'EXERCICE 2017 (SUITE)

Pour le Directeur Général Délégué (fin du mandat social le 20 février 2017)

— Part fixe

- Déterminée pour la durée du mandat social (prorata temporis jusqu'au 20 février 2017)
- Compétitivité : médiane du marché de référence

— Part variable annuelle cible

- Déterminée pour la durée du mandat (prorata temporis jusqu'au 20 février 2017)
- Conditions de performance exigeantes
- Compétitivité : entre la médiane et le troisième quartile du marché de référence à la cible
- Versement après approbation de l'Assemblée générale 2018

— Actions de performance:

- Pas d'attribution d'actions de performance en 2017 (par ailleurs, perte des actions de performance non livrées au départ du groupe)

— Dispositif d'épargne moyen terme

- Dispositif collectif, à cotisations définies proportionnelles à la rémunération annuelle effectivement perçue (prorata temporis jusqu'au 20 février 2017) et plafonnées
- Contribution annuelle de l'entreprise intégralement assujettie à impôt et charges pour le bénéficiaire. Versée pour moitié sur un support d'investissement moyen-terme, pour moitié en numéraire pour acquitter les charges
- Perte des montants exceptionnels sous condition de présence en 2017 et 2018

— Indemnité de départ

- En cas de départ contraint et lié à changement de contrôle ou de stratégie
- Limitée à 24 mois de la rémunération mensuelle de référence (dernière rémunération annuelle fixe et variable perçue/12), incluant l'indemnité de non-concurrence et toute indemnité légale ou conventionnelle
- Conditions de performance exigeantes

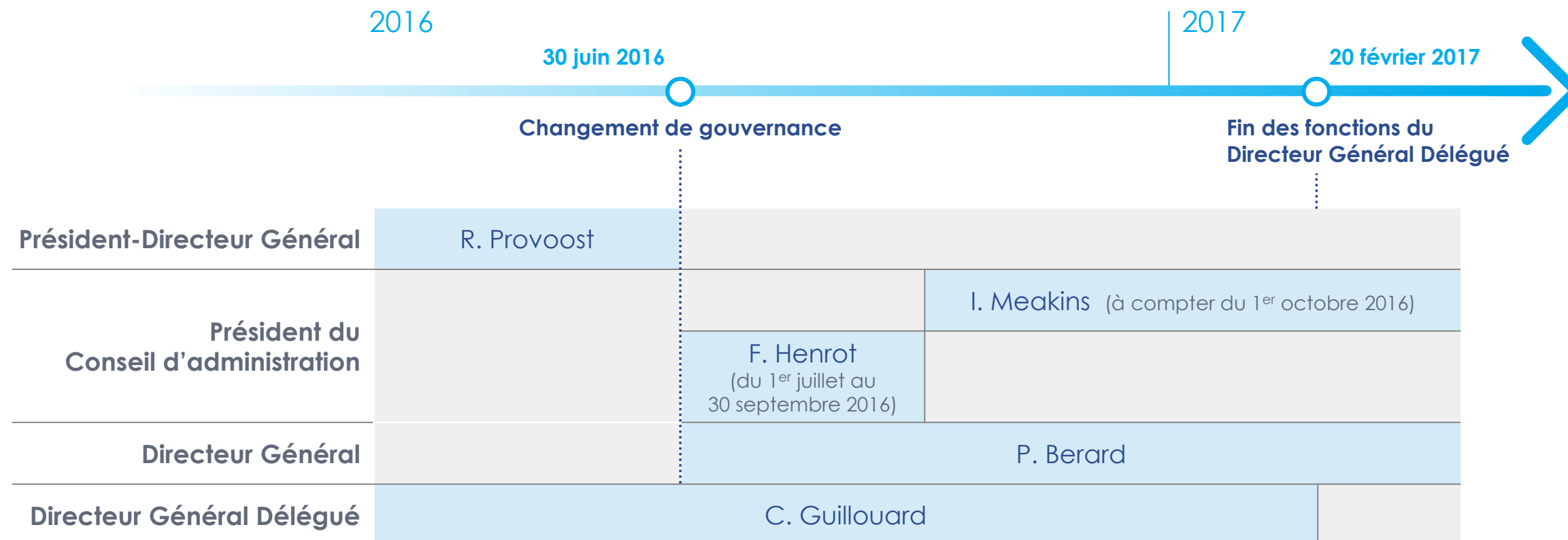
La politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux du groupe Rexel

RÉCAPITULATIF CHIFFRÉ 2017

| Montants annuels en € | Président du Conseil d'administration | Directeur Général | Directeur Général Délégué |
|---|---------------------------------------|---|--|
| Rémunération monétaire | | | <i>fin du mandat social le 20 février 2017</i> |
| Rémunération fixe | 500 000 | 650 000 | 500 000 (prorata temporis) |
| Rémunération variable annuelle cible (en montant) | n/a | 780 000 | 450 000 (prorata temporis) |
| Total rémunération annuelle cible | 500 000 | 1 430 000 | 950 000 (prorata temporis) |
| <i>Rémunération variable annuelle cible (en % de la part fixe)</i> | <i>n/a</i> | <i>120%</i> | <i>90%</i> |
| <i>Rémunération variable annuelle maximale (en % de la part fixe)</i> | <i>n/a</i> | <i>165%</i> | <i>119%</i> |
| Actions de performance (attribution maximale) | | | |
| Attribution maximale en valeur | n/a | 100% de la rémunération fixe et variable cible annuelle | n/a |
| Attribution maximale en nombre de titre | n/a | 10% de l'enveloppe globale de titres attribués | n/a |
| Indemnité de départ | | | |
| Montant | n/a | Non applicable au titre du mandat social | 24 mois de la rémunération mensuelle de référence (parts fixe et variable perçues) |

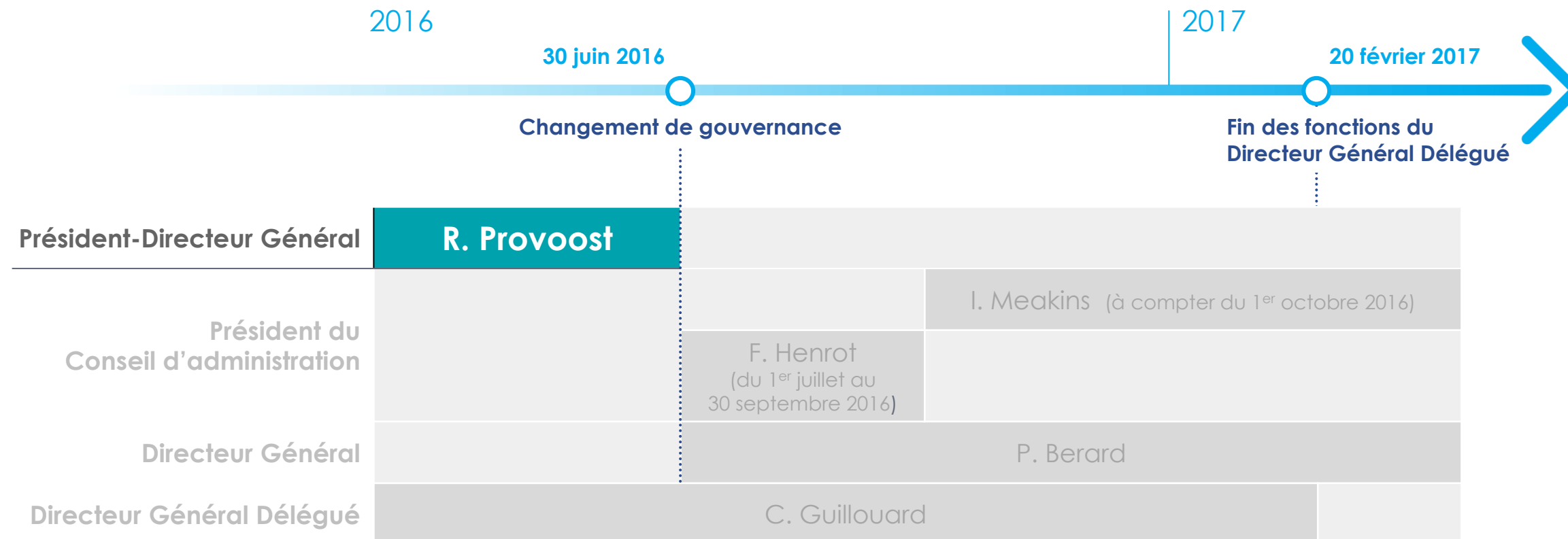
Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 aux dirigeants mandataires sociaux de Rexel

DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX CONCERNÉS AU TITRE DE 2016 (5 RÉSOLUTIONS)



Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 aux dirigeants mandataires sociaux de Rexel

DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX CONCERNÉS AU TITRE DE 2016 (5 RÉOLUTIONS)



Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à Rudy Provoost

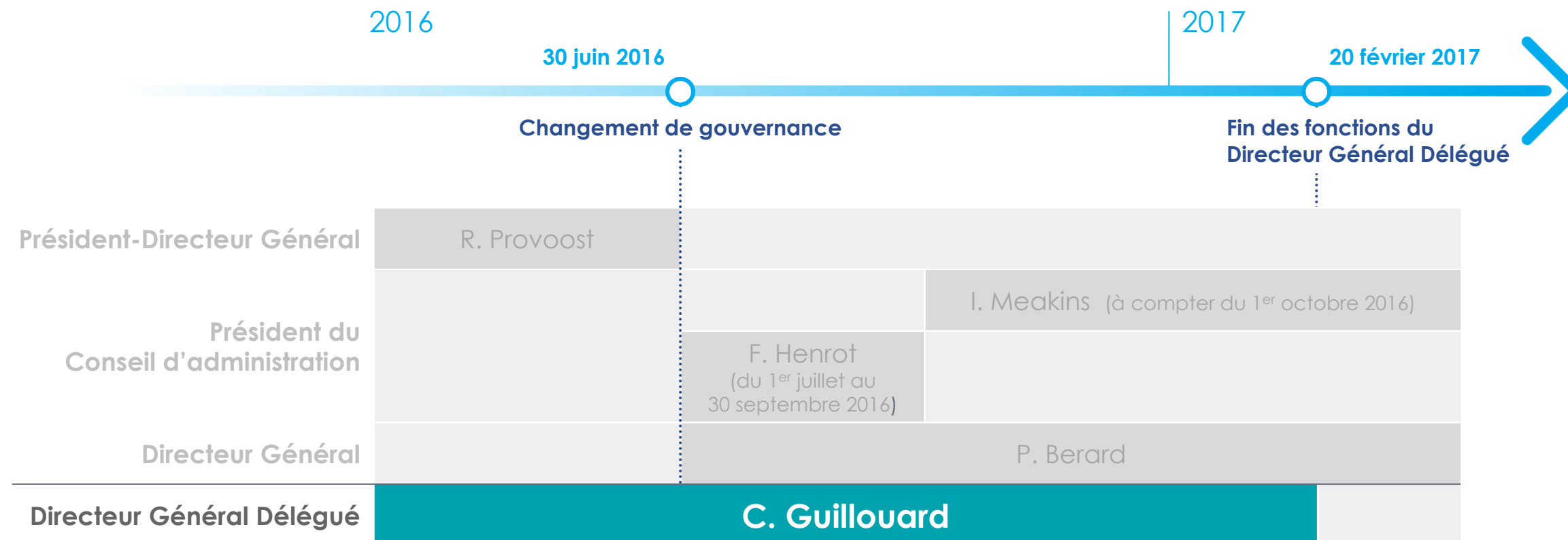
RUDY PROVOOST, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL (JUSQU'AU 30 JUIN 2016)

..... Pour mémoire

| Rudy Provoost - Président-Directeur Général (jusqu'au 30 juin 2016) | 2015 | 2016 (prorata temporis) | Evolution (en annuel) |
|--|------------------|----------------------------|--------------------------|
| Rémunération fixe | 875 500 | 437 750 | 0% |
| Rémunération variable annuelle | | | |
| Cible, en euros | 963 050 | 481 525 | 0% |
| en % du fixe | 110% | 110% | |
| Payée au titre de l'exercice | 348 624 | 346 216 | |
| En % de la cible | 36% | 72% | |
| Jetons de présence | 90 000 | 0 | |
| Allocation logement | 60 000 | 30 000 | |
| Avantages en nature | 25 773 | 14 439 | |
| Total rémunération court terme | 1 399 897 | 828 405 | |
| Potentiel maximal d'attribution d'actions de performance ⁽¹⁾ | 120 000 | Non applicable | |
| Valorisation de ce nombre maximal d'actions ⁽¹⁾ | 1 267 200 | Non applicable | |
| Indemnité de départ (incluant l'indemnité de non-concurrence) | Non applicable | 2 448 248 | |
| Total des éléments de rémunération | (1) | 3 276 653 | |

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 aux dirigeants mandataires sociaux de Rexel

DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX CONCERNÉS AU TITRE DE 2016 (5 RÉSOLUTIONS)



Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à Catherine Guillouard

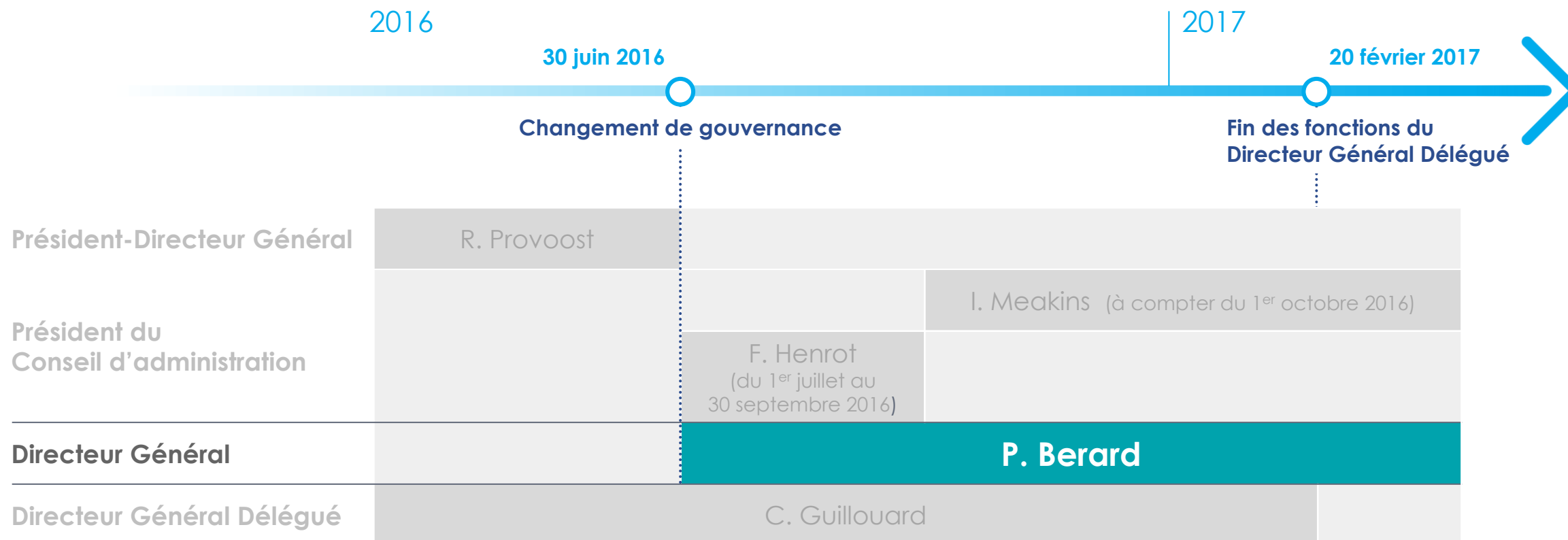
CATHERINE GUILLOUARD, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

..... Pour mémoire

| Catherine Guillouard - Directeur Général Délégué | 2015 | 2016 | Evolution (en annuel) |
|--|----------------|------------------|--------------------------|
| Rémunération fixe | 475 000 | 500 000 | 5% |
| Rémunération variable annuelle | | | |
| Cible, en euros | 380 000 | 450 000 | |
| en % du fixe | 80% | 90% | |
| Payée au titre de l'exercice | 186 352 | 313 538 | |
| En % de la cible | 49,0% | 69,7% | |
| Avantages en nature | 13 866 | 24 016 | |
| Total rémunération court terme | 675 218 | 837 554 | |
| Potentiel d'attribution d'actions de performance ⁽¹⁾ | 58 200 | 58 200 | |
| Valorisation de ce nombre maximal d'actions ⁽¹⁾ | 614 592 | 634 962 | |
| Dispositif collectif d'épargne moyen-terme | | 188 143 | |
| Composante annuelle | | 106 378 | |
| Composante exceptionnelle | | 81 765 | |
| Total des éléments de rémunération (hors actions de performance) ⁽¹⁾ | (1) | 1 025 697 | |

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 aux dirigeants mandataires sociaux de Rexel

DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX CONCERNÉS AU TITRE DE 2016 (5 RÉSOLUTIONS)



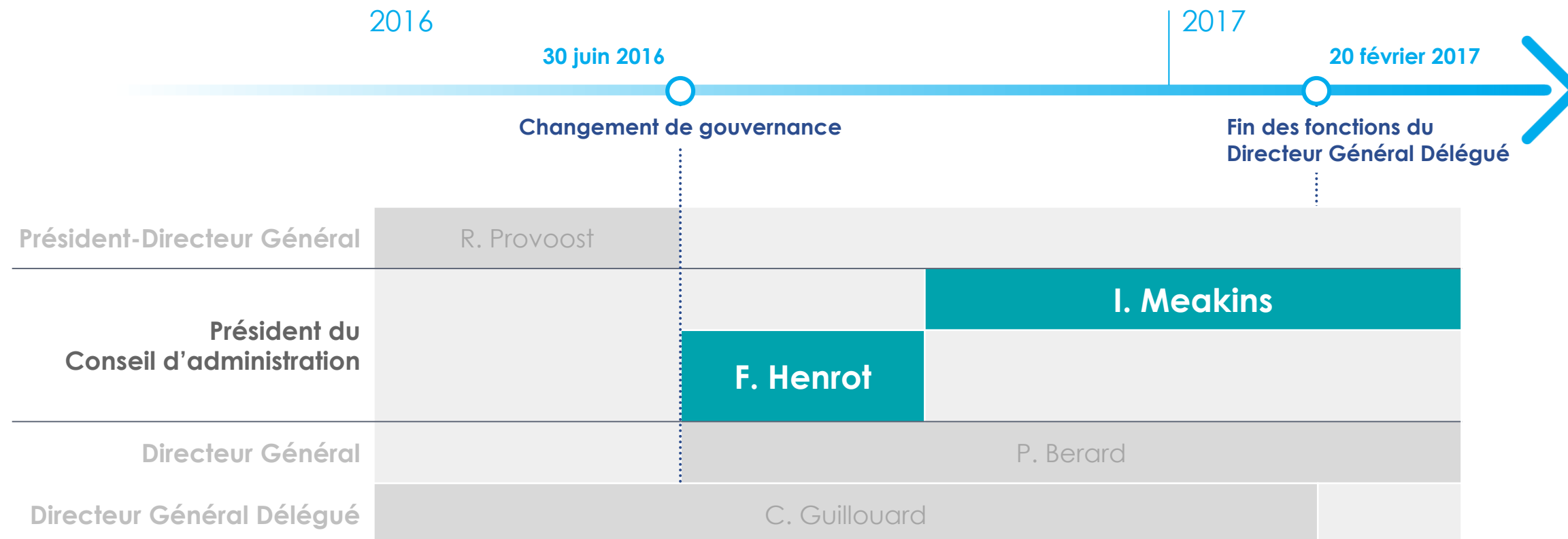
Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à Patrick Berard

PATRICK BERARD, DIRECTEUR GÉNÉRAL (À COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2016)

| Patrick Berard - Directeur Général (à compter du 1 ^{er} juillet 2016) | 2016 (prorata temporis) |
|--|-----------------------------------|
| Rémunération fixe | 325 000 |
| Rémunération variable annuelle | |
| Cible, en euros | 390 000 |
| en % du fixe | 120% |
| Payée au titre de l'exercice | 300 788 |
| En % de la cible | 77,1% |
| Avantages en nature | 3 181 |
| Total des éléments rémunération court terme | 628 969 |
| Potentiel d'attribution d'actions de performance | 85 000 |
| Valorisation de ce nombre maximal d'actions | 927 350 |
| Dispositif de retraite à prestations définies | Aucun versement |
| Total des éléments de rémunération | 1 556 319 |

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 aux dirigeants mandataires sociaux de Rexel

DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX CONCERNÉS AU TITRE DE 2016 (5 RÉOLUTIONS)



Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à François Henrot et Ian Meakins

FRANÇOIS HENROT, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR INTÉRIM (DU 1^{ER} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2016) ET IAN MEAKINS, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2016)

| François Henrot - Président du Conseil d'administration par intérim (du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2016) | 2016 (prorata temporis) |
|---|-----------------------------------|
| Rémunération fixe | 125 000 |
| Total des éléments de rémunération | 125 000 |

| Ian Meakins - Président du Conseil d'administration (à compter du 1 ^{er} octobre 2016) | 2016 (prorata temporis) |
|---|-----------------------------------|
| Rémunération fixe | 125 000 |
| Total des éléments de rémunération | 125 000 |

7

Rapport des commissaires aux comptes

Rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels

Opinion sur les comptes consolidés : Certification sans réserve

- La justification de nos appréciations a porté sur les tests de dépréciation des goodwill et autres actifs incorporels et sur l'évaluation des engagements de retraite et autres avantages assimilés.
- Nous avons vérifié la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés de l'information donnée dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Opinion sur les comptes annuels : Certification sans réserve

- La justification de nos appréciations a porté sur les modalités d'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation.
- Nous avons vérifié la sincérité et la concordance avec les comptes annuels de l'information donnée dans le rapport de gestion.
- Nous avons vérifié la concordance avec les comptes annuels ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur.

Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés (1/3)

Conventions et engagements autorisés en 2016 et soumis à l'approbation de l'assemblée générale

- **Engagement pris au bénéfice de Monsieur Patrick Berard, Directeur Général de Rexel, au titre du contrat de régime supplémentaire de retraite à prestations définies**
 - Monsieur Patrick Berard bénéficiait, en qualité de salarié de Rexel Développement, d'un dispositif de retraite supplémentaire à prestations définies. Le contrat de travail de Monsieur Patrick Berard est suspendu pendant la période de son mandat social. Votre Conseil d'administration du 1^{er} juillet 2016 a décidé de maintenir le bénéfice de ce dispositif de retraite supplémentaire à prestations définies pour Patrick Berard, Directeur Général de Rexel, pendant la période d'exercice de son mandat social, compte tenu de son ancienneté et sa carrière.
 - **Cet engagement ne s'est pas exécuté au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2016.**
- **Maintien de l'engagement pris au bénéfice de Madame Catherine Guillouard, Directeur Général Délégué de Rexel S.A., prévoyant le versement d'éléments de rémunération dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation de ses fonctions**
 - Votre Conseil d'administration du 23 juin 2016 a autorisé le maintien des engagements déjà pris au bénéfice de Madame Catherine Guillouard tels qu'approuvés par les Assemblées Générales du 27 mai 2015 et 25 mai 2016. Le maintien des engagements a été pris dans le cadre du renouvellement de son mandat de Directeur Général Délégué.
 - **Suite à la fin de son mandat de Directeur Général Délégué, le Conseil d'Administration a décidé le versement en 2017 d'une indemnité de départ à Madame Catherine Guillouard correspondant à 24 mois de la rémunération mensuelle de référence qui s'élève à 1 627 076 euros bruts. Cette somme inclut toute indemnité légale ou conventionnelle de licenciement ainsi que l'indemnité compensatrice de non concurrence.**

Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés (2/3)

Conventions et engagements autorisés en 2016 et soumis à l'approbation de l'assemblée générale

- **Mise en place d'un dispositif collectif d'épargne moyen terme, au bénéfice de Madame Catherine Guillouard, Directeur Général délégué de Rexel**
 - Votre Conseil d'administration lors de ses séances du 28 avril et du 22 novembre 2016 a autorisé la mise en place d'un dispositif collectif d'épargne moyen terme. Ce dispositif qui comporte une composante annuelle et exceptionnelle concerne notamment le Directeur Général Délégué de Rexel S.A.
 - Votre Conseil d'administration a considéré que la mise en place du dispositif est conforme à l'intérêt social du Groupe dans la mesure où il permet de proposer à une population de cadres dirigeants un dispositif plus adapté et compétitif.
 - **Pour Catherine Guillouard, la composante annuelle a été arrêtée à 106 378 euros sur la base de la rémunération perçue et la composante exceptionnelle à la somme de 81 765 euros pour 2016.**
 - **Madame Catherine Guillouard bénéficiera en 2017 seulement de la composante annuelle au prorata de son temps d'exercice de Directeur Général Délégué de Rexel S.A. (du 1^{er} janvier 2017 au 20 février 2017) qui devrait être de l'ordre de 30 K€.**

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale

- **Fermeture du dispositif de régime de retraite supplémentaire à prestations définies (article 39), pris au bénéfice de Madame Catherine Guillouard, Directeur Général Délégué de Rexel**
 - Votre AG du 25 mai 2016 avait approuvé la fermeture du dispositif de retraite supplémentaire à prestations définies (article 39). Ce régime bénéficiait notamment au Directeur Général Délégué, Madame Catherine Guillouard. Seules quelques personnes, proches de la retraite, continuent à en bénéficier.
 - **L'impact de la fermeture du dispositif de retraite à prestations définies (article 39) a représenté une reprise de 1 769 356 euros.**

Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés (3/3)

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale

— Engagement pris au bénéfice de Monsieur Rudy Provoost, Président-Directeur Général de Rexel

- Les engagements pris au bénéfice de M. Rudy Provoost prévoyant le versement d'éléments dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation de ses fonctions, ont été autorisés par votre AG du 25 mai 2016.
- Cette convention a trouvé à s'appliquer dans le cadre de la cessation des fonctions de Monsieur Rudy Provoost à effet du 30 juin 2016. Le Conseil d'administration du 23 juin 2016 a décidé, après vérification des conditions de versement de l'indemnité et du niveau de réalisation des conditions de performance, de verser à Rudy Provoost une somme de 2 448 248 euros. Cette indemnité intègre la clause de non-concurrence.

Autres rapports des commissaires aux comptes (1/2)

Rapport sur le rapport du Président du Conseil d'Administration

- Rapport **sans observation** sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Rapport sur la réduction de capital par annulation d'actions achetées, dans la limite de 10% du capital social et pour une période de 18 mois (21^{ème} résolution)

- **Pas d'observation**

Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et/ou diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription (22^{ème}, 23^{ème}, 24^{ème}, 25^{ème}, 26^{ème} et 27^{ème} résolutions) [Sachant que les conditions d'émission seront précisées ultérieurement]

- **Pas d'observation** sur les modalités de détermination du prix d'émission au titre des 23^{ème}, 24^{ème} et 26^{ème} résolutions
- Pas d'avis sur le choix des éléments de calcul du prix d'émission des 22^{ème} et 27^{ème} résolutions, ceux-ci n'étant pas déterminés à ce jour
- **Pas d'avis** sur les conditions définitives des émissions et sur la proposition de suppression du DPS des 23^{ème}, et 24^{ème} résolutions, le montant du prix d'émission n'étant pas fixé

Autres rapports des commissaires aux comptes (2/2)

Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et/ou diverses valeurs mobilières de la société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (28^{ème} résolution)

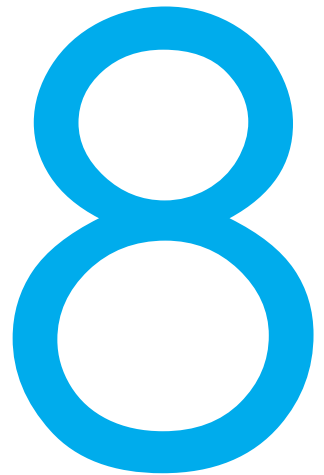
[Sachant que les conditions d'émission seront précisées ultérieurement]

- **Pas d'observation** sur les modalités de détermination du prix d'émission
- **Pas d'avis** sur les conditions définitives des émissions et sur la proposition de suppression du DPS (le montant du prix d'émission n'étant pas fixé)

Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières de la société au profit de certaines catégories de bénéficiaires (29^{ème} résolution)

[Sachant que les conditions d'émission seront précisées ultérieurement]

- **Pas d'observation** sur les modalités de détermination du prix d'émission
- **Pas d'avis** sur les conditions définitives des émissions et sur la proposition de suppression du DPS (le montant du prix d'émission n'étant pas fixé)



8

Questions-réponses



9

Vote des Résolutions

Sébastien Thierry

Déroulement

Comment voter ?

Vote des résolutions

- Partie ordinaire
- Partie extraordinaire



Assemblée Générale Annuelle

23 mai 2017

REXEL

un monde d'énergie

Fonctionnement des boîtiers de vote



- Il est strictement personnel
- Il affiche le nombre d'actions et de voix que vous détenez pour cette Assemblée

Fonctionnement des boîtiers de vote



VOTE OUVERT

Fonctionnement des boîtiers de vote



Les touches actives s'éclairent au moment du vote

- Appuyez sur la touche correspondant à votre choix :



POUR



ABSTENTION



CONTRE

- Appuyez sur la touche **OK** pour valider votre choix :



Fonctionnement des boîtiers de vote



VOTE CLOS

- Aucun vote n'est possible en dehors de la période d'ouverture

Fonctionnement des boîtiers de vote



- Ne pas retirer la carte de votre boîtier
- Vous adresser aux hôteses en cas de nécessité
- Remettre le boîtier aux hôteses en sortie de salle

1^{ère} Résolution

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016

— Bénéfice de 260 711 376,33 euros

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016

- Bénéfice de 134,3 millions d'euros

3^{ème} résolution

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

| | |
|--|-----------------------------|
| Bénéfice de l'exercice | 260 711 376,33 euros |
| Report à nouveau antérieur | (10 813 888,01) euros |
| Formant un bénéfice distribuable de | 249 897 488,32 euros |
| Affectation : | |
| 5% à la réserve légale | 12 494 874,42 euros |
| Dividende | 120 619 518,40 euros |
| Le solde, au compte report à nouveau | 116 783 095,50 euros |
| Total | 249 897 488,32 euros |

- Distribution d'un dividende de 0,40 euro par action
- Date de détachement : 5 juillet 2017
- Date de paiement : 7 juillet 2017

Approbation des conventions réglementées visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce

- Mise en place d'un dispositif collectif d'épargne moyen-terme au bénéfice de Catherine Guillouard (autorisée par le Conseil d'administration du 27 avril 2016 et du 22 novembre 2016)

Approbation des engagements de retraite à prestations définies pris au profit de Patrick Berard, visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce

- Engagements de retraite pris par Rexel au bénéfice de Patrick Berard (autorisés par le Conseil d'administration du 1^{er} juillet 2017)

Approbation des engagements pris au profit de Catherine Guillouard en cas de cessation ou de changement de ses fonctions, visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce

- Approbation des engagements pris par le Conseil d'administration du 23 juin 2016 au bénéfice de Catherine Guillouard, en sa qualité de Directeur Général Délégué, dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de ses fonctions

7^{ème} résolution

Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Directeur Général

- Directeur Général : approbation de la politique de rémunération

Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Directeur Général Délégué

- Directeur Général Délégué : approbation de la politique de rémunération

Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Conseil d'administration

- Président du Conseil d'administration : approbation de la politique de rémunération

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à Rudy Provoost, Président-Directeur Général jusqu'au 30 juin 2016

- Emission d'un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à Rudy Provoost, tels que présentés dans le Document de référence de la Société, Section 3.2.4 « Consultation sur la rémunération individuelle des mandataires sociaux »

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à Patrick Berard, Directeur Général à compter du 1^{er} juillet 2016

- Emission d'un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à Patrick Berard, tels que présentés dans le Document de référence de la Société, Section 3.2.4 « Consultation sur la rémunération individuelle des mandataires sociaux »

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à Catherine Guillouard, Directeur Général Délégué

- Emission d'un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à Catherine Guillouard, tels que présentés dans le Document de référence de la Société, Section 3.2.4 « Consultation sur la rémunération individuelle des mandataires sociaux »

13^{ème} résolution

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à François Henrot, Président du Conseil d'administration à titre intérimaire du 1^{er} juillet 2016 au 30 septembre 2016

- Emission d'un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à François Henrot, tels que présentés dans le Document de référence de la Société, Section 3.2.4 « Consultation sur la rémunération individuelle des mandataires sociaux »

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2016 à Ian Meakins, Président du Conseil d'administration depuis le 1^{er} octobre 2016

- Emission d'un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 à Ian Meakins, tels que présentés dans le Document de référence de la Société, Section 3.2.4 « Consultation sur la rémunération individuelle des mandataires sociaux »

Ratification de la cooptation de Ian Meakins en qualité d'administrateur

- Ratification de la cooptation de Ian Meakins en qualité d'administrateur, en remplacement de Rudy Provoost, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, à tenir en 2018. Cette cooptation a été décidée par le Conseil d'administration du 1^{er} juillet 2016

Renouvellement du mandat d'administrateur de Ian Meakins

- En raison de la fin du mandat d'administrateur de Ian Meakins à l'issue de la présente assemblée générale en application de l'article 14.2 des statuts, relatif au renouvellement annuel par quart des administrateurs, renouvellement de son mandat pour une durée de quatre années

17^{ème} résolution

Renouvellement du mandat d'administrateur de François Henrot

- En raison de la fin du mandat d'administrateur de François Henrot à l'issue de la présente assemblée générale, renouvellement de son mandat pour une durée de quatre années

Ratification de la cooptation d'Agnès Touraine en qualité d'administrateur

- Ratification de la cooptation d'Agnès Touraine en qualité d'administrateur, en remplacement de Marianne Culver, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, à tenir en 2020. Cette cooptation a été décidée par le Conseil d'administration du 10 février 2017

Nomination de Patrick Berard en qualité d'administrateur

- Nomination de Patrick Berard en qualité d'administrateur pour une durée de quatre ans

20^{ème} résolution

Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

- Nombre maximal de titres pouvant être rachetés : 10%
- Montant maximum alloué aux rachats : 250 millions d'euros
- Prix maximal d'acquisition : 30 euros par action

Durée : 18 mois

21^{ème} résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions

— Montant maximum : 10% du capital social existant au jour de l'annulation par période de 24 mois

Durée : 18 mois

22^{ème} résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre

— Émission d'actions :

Montant nominal maximum : 720 millions d'euros

— Émission de titres de créance :

Montant nominal maximum : 1 milliard d'euros

Durée : 26 mois

23^{ème} résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre

— Émission d'actions :

Montant nominal maximum : 140 millions d'euros

(Ce montant s'impute sur le montant global maximum de 720 millions d'euros de la 22^{ème} résolution)

— Émission de titres de créance :

Montant nominal maximum : 1 milliard d'euros

(Ce montant s'impute sur le montant global maximum de 1 milliard d'euros de la 22^{ème} résolution)

Durée : 26 mois

24^{ème} résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre

— Émission d'actions :

Montant nominal maximum : 140 millions d'euros

(Ce montant s'impute sur le montant nominal maximum de 140 millions d'euros de la 23^{ème} résolution et sur le montant global maximum de 720 millions d'euros de la 22^{ème} résolution)

— Émission de titres de créance :

Montant nominal maximum : 1 milliard d'euros

(Ce montant s'impute sur le montant global maximum de 1 milliard d'euros de la 22^{ème} résolution)

Durée : 26 mois

25^{ème} résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le montant des émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en application des 22^{ème}, 23^{ème} et 24^{ème} résolutions

— Limite : 15% de l'émission initiale

(Cette limite s'impute sur le montant du plafond de 720 millions d'euros visé à la 22^{ème} résolution)

Durée : 26 mois

26^{ème} résolution

Autorisation à consentir au Conseil d'administration à l'effet de fixer le prix des émissions d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières, réalisées par voie d'offre au public ou d'offre visée à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 10% du capital par an

— Décote maximale : 5%

— Limite : 10% du capital de Rexel par période de 12 mois

(Cette limite s'impute sur le montant du plafond applicable à l'émission initiale -visé à la 23^{ème} ou 24^{ème} résolution- selon le cas et sur le plafond nominal global prévu à la 22^{ème} résolution)

Durée : 26 mois

27^{ème} résolution

Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société dans la limite de 10% du capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en rémunération d'apports en nature consentis à la Société

- Limite : 10% du capital de la société au jour de la décision du Conseil d'administration
(Cette limite s'impute sur le montant nominal maximum de 140 millions d'euros prévu à la 23^{ème} résolution et sur le plafond nominal global de 720 millions d'euros fixé à la 22^{ème} résolution)

Durée : 26 mois

Autorisation à consentir au Conseil d'administration pour augmenter le capital social par émission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents à un plan d'épargne

- Limite : 2% du capital de la société au jour de la décision du Conseil d'administration
(Cette limite s'impute sur le montant global maximum de 720 millions d'euros fixé à la 22^{ème} résolution et est commune avec la 29^{ème} résolution)

Durée : 26 mois

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, réservée à certaines catégories de bénéficiaires pour permettre la réalisation d'opérations d'actionnariat des salariés

— Limite : 1% du capital de la société au jour de la décision du Conseil d'administration

(Cette limite s'impute sur le plafond de 2% fixé à la 28^{ème} résolution et sur le montant global maximum de 720 millions d'euros fixé à la 22^{ème} résolution)

Durée : 18 mois

30^{ème} résolution

Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider d'une augmentation de capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres dont la capitalisation serait admise

— Montant nominal maximum : 200 millions d'euros

Durée : 26 mois

31^{ème} résolution

Modification de l'article 19.2 des statuts de la Société relatif à la limite d'âge pour exercer les fonctions de Directeur Général

- Report de la limite d'âge pour exercer les fonctions de Directeur Général de 65 ans à 68 ans

Modification de l'article 16.2 des statuts de la Société relatif à la limite d'âge pour exercer les fonctions de Président du Conseil d'administration

- Report de la limite d'âge pour exercer les fonctions de Président du Conseil d'administration de 65 ans à 68 ans

33^{ème} résolution

Modification de l'article 14 des statuts de la Société afin d'insérer un paragraphe 7 relatif à la nomination d'administrateurs représentant les salariés

- Nomination pour une durée de 4 ans

34^{ème} résolution

Pouvoirs pour les formalités légales

Assemblée Générale Annuelle

23 mai 2017

REXEL

un monde d'énergie